



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

Public cible :

Pré-requis :

Modalités pratiques

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et des
planning sur www.egoc.org

Programmation :

Formations

TARIF / COÛT STAGIAIRE

:

€

Modalités animation :

Intervenant :

Effectif :

AFC - Bloc gestion vérification - Modalités inscriptions 2024

MAJ : Lundi 29 janvier 2024

Objectifs professionnels :

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

Contenu :

<https://www.egoc.org/formation/afc-bloc-gestion-verification-socle-commun-action-sociale>

AIDES FINANCIÈRES COLLECTIVES BLOC GESTION VÉRIFICATION

A PARTIR DE 2024

Temps 1 : Socle commun à distance

Module Environnement (Syfadis)
[environ 2 heures]

Module Métiers (Syfadis)
[environ 5 heures]

Les agents devront obligatoirement avoir suivi l'ensemble des formations e-learning avant de participer à la classe virtuelle et aux modules en présentiel.

Temps 2 : en classe virtuelle

Module 1 (Teams)
Contrôle interne* et cas pratiques sur la comptabilité et l'analyse financière
[10,5h : 3 sessions de 3,5h]

*En 2024 : une partie sur le contrôle interne est intégré à ce module. Elle sera supprimée lors de la diffusion de la partie 4 : Le contrôle interne du socle commun (à distance) à partir de 2025.

Temps 3 : en présentiel

Module 2
Politique et dispositifs financiers en matière de petite enfance [4 jours]

Module 3
Politique et dispositifs financiers en matière d'enfance et jeunesse [4 jours]

Module 4
Politique et dispositifs financiers en matière de parentalité [4 jours]

Module 5
Politique et dispositifs financiers en matière d'animation de la vie Sociale et Territorialité [3 jours]



AVANT 2024

Formation 100% présentielle
Classe virtuelle possible
pour le module 1 & 2

Module 1
Missions, enjeux, partenaires et environnement métier des aides financières collectives [4 jours]

Module 2
Contrôle interne & approche financière et comptable des AFC [2,5 jours]

Module 3
Politique et dispositifs financiers en matière de petite enfance [4 jours]

Module 4
Politique et dispositifs financiers en matière d'enfance et jeunesse [4 jours]

Module 5
Politique et dispositifs financiers en matière de parentalité [4 jours]

Module 6
Politique et dispositifs financiers en matière d'animation de la vie Sociale et Territorialité [3 jours]

Méthodes mobilisées :

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes

ou d'une adaptation de la formation sur mesure,

vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43